



Municipalité de *Pike River*

“Entre terre et rivière depuis 1912”

**AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE
ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME
TRIENNAL D’IMMOBILISATIONS
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER**

Est donné par les présentes donnée par la soussignée directrice générale de la municipalité,

Conformément à l’article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Pike River tiendra une séance extraordinaire le 11 décembre à l’Hôtel de ville au 548 Route 202, Pike River.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l’année 2024 et le programme triennal d’immobilisations 2024, 2025 et 2026.

Donné à Pike River, ce 29 novembre 2023é

Lucie Riendeau

Directrice générale